



Distr.
GENERALE

E/2031/Add.4
26 juillet 1951

ORIGINAL : FRANCAIS

Distr. double

Treizième session

Point 20

RAPPORT DU COMITE CHARGE DU PROJET DE CONVENTION
RELATIVE A LA LIBERTE DE L'INFORMATION

Propositions et commentaires des Gouvernements concernant
le projet de Convention

XIII. Monaco

Le Secrétaire général a reçu en date du 23 juin 1951, les propositions et commentaires suivants du Gouvernement de la Principauté de Monaco:

"Le projet en question répond aux préoccupations et aux vœux du Gouvernement Princier; ce Gouvernement est, en conséquence, favorable à la prise en considération de la recommandation du Comité Spécial en faveur de la convocation d'une conférence de plénipotentiaires en vue de l'établissement et de la signature d'une Convention relative à la liberté de l'information."